

L' Echo Moulinois



Mot éditorial

Chères Moulinoises, chers Moulinois,

En ce début d'été, je tiens à vous adresser quelques mots sur les événements récents qui touchent notre commune.

Tout d'abord, je suis heureuse de vous confirmer qu'il n'y aura pas d'augmentation des impôts cette année encore. Dans un contexte économique incertain, nous avons fait le choix de préserver votre pouvoir d'achat. Cette décision est le fruit d'une gestion rigoureuse de notre budget communal. Pourtant nous savons tous que les collectivités seront amenées à subir des tumultes dans les prochaines années, sans que nous ne sachions encore en mesurer l'impact financier. Toujours plus d'exigences de la part de l'Etat, sans pour autant donner les moyens aux collectivités d'y faire face !

Ainsi, depuis le début de l'année, la municipalité s'est conformée aux exigences réglementaires et a donc mis en place la prévoyance pour l'ensemble des agents. Il s'agit là d'une première étape avant la mise en place de la mutuelle dès le 1^{er} janvier 2026. Par ailleurs, nous avons enregistré la démission de Mme Sandrine Mortier, conseillère municipale, et de Mr Lenny Hue, adjoint, tous deux pour des raisons personnelles. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement et le travail accompli au sein du conseil municipal qui se sera réuni le 3 juin pour, entre autres, élire un éventuel nouvel adjoint.

D'un autre côté, c'est avec plaisir que nous vous annonçons la reprise du Moulin à café par Maryline. Elle est désormais indépendante, vœu qu'elle avait exprimé dès le début de l'aventure. Son projet et son dynamisme sont une excellente nouvelle pour la vitalité de notre centre-bourg.

Je vous laisse à la lecture des nombreux articles que l'équipe « communication » du conseil municipal a rédigé pour vous et souhaite à tous de passer un très bel été.

Stéphanie Bouquet

PS : pensez à bien noter la nouvelle adresse mail de la mairie, en rouge ci-dessous

Votre nouveau cimetière



La commune a entrepris un réaménagement du cimetière. Ce projet s'inscrit dans une volonté de concilier respect des lieux, amélioration de l'accessibilité et préservation de l'environnement.

Les interventions ont porté notamment sur l'enherbement des contre-allées, une solution respectueuse de l'environnement qui vise à remplacer les graviers et favorise la biodiversité. Ces travaux ont été réalisés dans le respect des sépultures existantes. Le choix d'enherbement permettra également de supprimer l'usage de produits phytosanitaires, dont l'usage est désormais interdit.

L'espace des cavurnes, avec 20 emplacements supplémentaires, a également bénéficié de quelques travaux d'embellissement.

Les allées principales du cimetière seront revêtues d'un enrobé, assurant ainsi une meilleure accessibilité pour tous les usagers, notamment les personnes à mobilité réduite.

L'objectif est de rendre le cimetière plus accueillant et mieux intégré dans son environnement, tout en conservant sa vocation première : un lieu de mémoire, de respect et de recueillement.

Par ailleurs, vous avez sans doute remarqué qu'il n'était plus possible d'utiliser le grand portail pour le moment.

Il s'agit d'une mesure temporaire de sécurité, le pilier ayant été heurté par un camion. Dès que le maçon l'aura remis en place, vous pourrez accéder de nouveau par ce grand portail.

Patience cependant, puisqu'il s'agit d'un accident, il a fallu le signaler aux compagnies d'assurances respectives, qui vous le savez, mettent souvent du temps à traiter les dossiers.

COMMUNE DE MOULINS LE CARBONNEL

Mairie - 1 rue du Château - 72130 MOULINS LE CARBONNEL

Tél. : 02.33.26.88.57

Email : moulinslecarbonnel72130@gmail.com

N° 35
juin 2025

TRAVAUX DE VOIRIE



La commission voirie, composée de BOUQUET Stéphanie, KERVELLEC Claude, COUDRAY Christophe, GUILMEAU Emmanuel, DESMAREST Fabrice et ARROYO Tony s'est réunie le 14 février afin de déterminer les travaux à effectuer par la CCHSAM (travaux de voirie en dehors de l'agglomération) ainsi que pour la commune (à l'intérieur de l'agglomération) pour l'année 2025.

Tous les travaux proposés par la commission à la CCHSAM n'ont pas été retenus (ils sont reportés sur un prochain exercice), mais cela nous permet d'avoir un réseau routier entretenu.

Travaux à la charge de la CCHSAM :

N° VOIE	LIEUX-DITS	TRAVAUX	Montant TTC
VC 2	Route de la Poterie aux Courriers	Curage fossé	714,24 €
VC 8	Face chemin de la chapelle	Curage fossé	261,89 €
VC 8/104	Du Pâtis Halbron à la route de Bazille	Re-profilage enrobés	5 804,81€
VC 8/104	Du Pâtis Halbron à la route de Bazille	Curage fossé - dérasements	4 547,33 €
VC 105	Route du Bois Poulard	Curage fossé - dérasements	3 731,90 €
VC 240	Route du Patisseau	Curage fossé - dérasements	1 490,98 €
VC 240bis	Route des Champs Roux	Re-profilage enrobés	8 595,04 €
VC 240bis	Route des Champs Roux	Curage fossé - dérasements	2 654,59 €
VC 606	Chemin du Clos Moulé	Re-profilage enrobés	3 014,58 €
VC 606	Chemin du Clos Moulé	Curage fossé - dérasements	499,97 €
VC divers		Curage fossé	999,94 €
VC divers		Point à temps automatique	6 147,24 €
VC divers		Bouchage nids de poule	1 226,11 €
		Fauchage/débroussaillage	9 013,33 €

Le coût total des travaux de la commune pour la CDC concernant l'année 2025 s'élève à **48 701,95 €**.

Travaux à la charge de la commune de Moulins :

- Un trottoir va être créé par l'entreprise HRC à partir de l'entrée du lotissement du stade jusqu'à l'entrée de la route du foyer rural pour un montant de 26 671,20 €.
- Des marquages au sol vont être réalisés au niveau du parking du collège, du cimetière, du lotissement du stade et à la Mairie pour un montant de 2 143,80 €.

Pour rappel, des travaux auraient dû être réalisés en 2024. Toutefois, l'entreprise Chapron, en raison de la météo pluvieuse a pris du retard mais ils seront terminés avant l'été.

Il s'agissait de la remise à niveau d'un tampon d'assainissement (1 rue des Métiers Battants), de la réfection de la place de la Mairie, de la remise en état des trottoirs entre le 3 et le 5 ainsi qu'entre le 12 et le 14 rue des Métiers Battants, du re-profilage et enduits d'usure bi-couche du chemin du terrain de tennis, de la réfection du parking et l'aménagement du cimetière.

PLATEAU CARREFOUR

A cause de l'incivilité de certains conducteurs qui ne respectent pas les piétons sur le plateau du centre bourg, la municipalité a décidé de réaliser des passages piétons (théoriquement non nécessaires) pour un montant de 2 280 €.

Il est rappelé également que **le stationnement sur un plateau est strictement interdit.**





Rappelez-vous en novembre dernier, nous avions un joli paysage avec un manteau blanc. Nos employés communaux, Thomas et Olivier, ont fait tout ce qu'ils pouvaient dans le bourg pour accéder à l'école, au commerce...

L'entreprise Bellessort est intervenue avec un tracteur équipé d'une lame, un peu plus tard, après avoir déneigé d'autres communes.



Une partie des lauréats des maisons fleuries lors de la cérémonie des vœux.

Avant les vœux du Maire, la commission fleurissement/embellissement (BOUQUET Stéphanie, COUDRAY Christophe, DUBUISSON Noëlla, ROMAGNE Nathalie, NICE Héloïse et GERARD Sandrine) s'était réunie afin de changer la manière de récompenser les lauréats des maisons fleuries.

Ils se sont vu attribuer un chèque d'une valeur de 30 € (20 € précédemment) à valoir chez plusieurs commerçants : Ets Mouette à Beaumont-sur-Sarthe, La Maison.fr à Fresnay-sur-Sarthe, le marché aux fleurs des amis de l'école, Côté Nature à Condé-sur-Sarthe et l'Atelier Fleuri à Saint-Denis-sur-Sarthon ainsi qu'un petit paquet de gâteaux sablés provenant du Moulin à Café.

Le mercredi 14 mai ont été replantées les annuelles destinées à embellir notre commune. Elles apportent un complément aux vivaces du square.

Depuis 2 années, nous avons néanmoins décidé de réduire le nombre de points fleuris et de choisir des plants plus résistants à la sécheresse pour limiter l'arrosage.



FLEURISSEMENT



Tout d'abord **le dimanche 27 avril** pour la « *journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation* » : une vingtaine de personnes, essentiellement les membres de l'UNC et quelques élus, a déposé une gerbe au monument aux morts et observé un temps de recueillement.



Ensuite, **le jeudi 8 mai**, en mémoire de la « *fin de la Seconde Guerre mondiale et de ses combattants* », plus de cinquante personnes, en présence du Lieutenant Crison, chef de centre de la caserne de Gesnes-le-Gandelin, ont assisté à la cérémonie marquée par le dépôt de gerbe et deux discours prononcés pour le gouvernement par Stéphanie Bouquet, maire, et pour l'UFAC par Albin Saugier .

Chacune de ces manifestations s'est clôturée par un vin d'honneur *au Moulin à Café*.

En 2024, comme les années précédentes, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Il en sera de même en 2025.

Les ressources de la communes sont malgré tout en hausse grâce (ou à cause !) au relèvement des bases décidées par le gouvernement, à la hausse de certains chapitres comme les redevances et droits, à la participation des communes à la scolarisation à l'école primaire, à certaines dotations ponctuelles, à une année pleine pour les revenus des immeubles loués et aux excédents reportés.

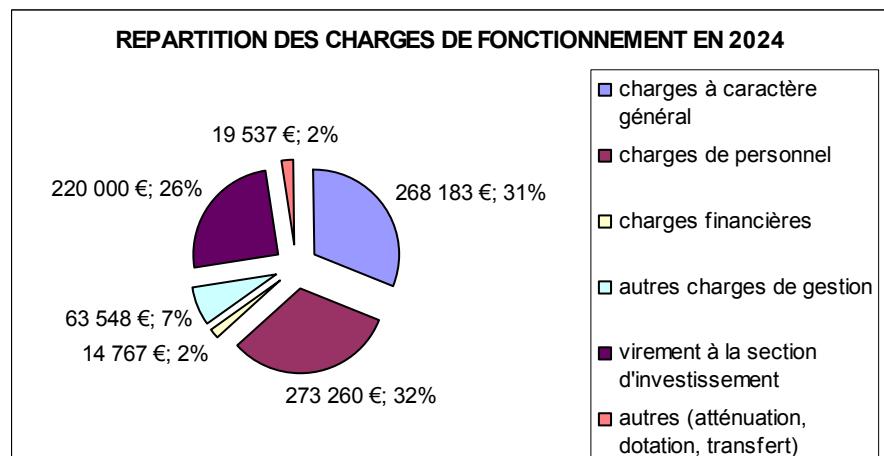
La gestion prudente que nous avons appliquée depuis le début de ce mandat a permis un fonctionnement confortable dégageant des capacités d'investissement au bénéfice de tous les habitants de la commune. Nos routes sont entretenues, nos bâtiments sont préservés, les obligations réglementaires sont appliquées, notre patrimoine est amélioré et de nombreux aménagements et équipements sont venus enrichir votre quotidien.

Certes il n'a pas été possible de faire tout pour tout le monde ; il a fallu faire des choix qui ont toujours été dictés en priorité par des urgences, des impératifs de sécurité ou des obligations administratives puis ensuite par des propositions visant à améliorer le bien vivre à Moulins. Vous en trouverez quelques exemples à la suite.

EVOLUTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2020	434 953 €	568 158 €	51 002 €	345 153 €
2021	452 395 €	697 773 €	412 342 €	307 830 €
2022	502 285 €	786 928 €	359 624 €	593 209 €
2023	562 441 €	860 667 €	413 767 €	362 805 €
2024	639 296 €	980 674 €	150 048 €	119 259 €
	Cette colonne retrace l'évolution effective des dépenses de fonctionnement	Dans cette colonne, chaque chiffre inclus l'excédent de l'année précédente	Chaque ligne de cette colonne chiffre le montant exact des investissements payés par année	*

* Le tableau des investissements peut être trompeur dans la mesure où des subventions ne parviennent que sur les exercices suivants, un prêt pour le commerce a été réalisé en 2022 et certains travaux n'ont été facturés que l'année suivante. Cependant, compte tenu du résultat de clôture intégré chaque année, des restes à réaliser et de l'emprunt réalisé, l'ensemble des dépenses est financé.



BUDGET ASSAINISSEMENT

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2020	39 153 €	46 069 €	21 858 €	36 068 €
2021	32 065 €	49 944 €	17 152 €	21 149 €
2022	30 007 €	62 634 €	14 309 €	33 981 €
2023	37 095 €	66 656 €	45 393 €	55 895 €
2024	36 807 €	72 986 €	15 027 €	31 2577 €

Quelques exemples d'investissements importants depuis le début de ce mandat.

Les cellules commerciales et le logement	L'aménagement du carrefour	Les travaux au niveau de la voirie	L'éclairage LED ou les lampadaires solaires
La mise aux normes de la station	Le cimetière	Les toilettes publiques	L'espace jeux
La mise en lumières de l'église	Les travaux de toitures	Le chauffage de l'église	L'étanchéité du gymnase et de la salle polyvalente

PRINCIPALES DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

- Adhésion à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance et au contrat collectif **obligatoires** au bénéfice de l'ensemble des agents de la commune de Moulins-le-Carbonnel avec une couverture à 90 % du revenu à effet du 1^{er} janvier 2025. Participation à hauteur de 60 % de la cotisation acquittée par les agents au titre du régime de base à adhésion obligatoire ; les options resteront entièrement à la charge de l'agent.
- Acceptation de la proposition d'avenant demandée par le Conseil départemental pour la convention Assistance Technique « Assainissement Collectif » (SATESE) pour l'année 2025. Le coût facturé est fixé à 0,41 € euro par habitant.
- Refus d'un transfert de charges par la CCHSAM en raison d'un désaccord sur le métré des voies communales.
- Acceptation pour une demande de subventions en vue du changement des menuiseries de l'étude et de la garderie, pour un filet de protection de la voute de l'église et pour l'installation de lampadaires solaires rue Jean Carbonnet et place de l'église. Le résultat de ces demandes pourra conditionner la réalisation des projets.
- Une convention sera signée pour permettre à un moulinois de bénéficier du bâtiment du mille-club (foyer) pour y installer son atelier professionnel ; dans un premier temps, en échange de la gratuité du loyer, il effectuera les travaux nécessaires à la remise en état de celui-ci.
- Prise en charge des frais d'identification, de tests et de stérilisation des chats sauvages capturés.
- Approbation des comptes 2024 de la commune validés par le comptable du trésor.
- Maintien des taux d'imposition de la commune.
- Décision de solliciter le concours du Département pour la création de trottoirs route de St-Léonard et rue de Saint Céneri du n°12 jusqu'au croisement avec l'Allée des Sports et inscription du projet au budget de l'année en cours.
- Accord définitif, après étude préalable par la commission « appel d'offre », pour confier à Sarthe Habitat le projet de lotissement ; 8 entreprises avaient ouvert le dossier de consultation mis en ligne, 4 seulement avaient retiré les documents et une seule (Sarthe Habitat) a déposé une offre.

TOILETTES PUBLIQUES



Dans le cadre de sa politique d'accessibilité et d'amélioration du cadre de vie, la commune a entrepris la rénovation complète de ses toilettes publiques. Ce projet visait à répondre aux exigences réglementaires en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR), tout en modernisant un équipement public essentiel à tous les habitants et visiteurs.

Le chantier, réalisé par l'association « études et chantiers » a duré de nombreux mois, mais nous disposons désormais de toilettes pouvant accueillir toutes les personnes en situation de handicap en totale sécurité et dans un espace autrement plus accueillant qu'auparavant.

SQUARE

Ce lieu d'accueil, en plein cœur de notre commune prend forme progressivement. Au fil des ans et des saisons, les travaux se sont succédés pour vous offrir un cadre agréable : réfection d'un muret, apport d'une terre de meilleure qualité, création d'allées en béton désactivé, semis de la pelouse, installation de bacs d'herbes aromatiques, plantation de fruitiers et de massifs floraux, pose de nouveaux bancs, d'un luminaire central décoratif et d'une arche.

Tous ces travaux ont été réalisés par nos agents techniques qui y ont déployé de nombreuses compétences. Un grand merci à Héloïse Nice qui a choisi les végétaux, les a plantés et, avec ses enfants, assure un entretien régulier et un minimum d'arrosage.

Un mimosa qui commençait à prendre de l'ampleur a été taillé et replanté au cimetière où il apportera toute sa lumière. Il est remplacé par un camélia parfumé qui demandera un peu moins d'entretien.

Un paillage en miscanthus a été réalisé pour mieux conserver la fraîcheur et limiter la pousse d'herbes indésirables.

En ce début d'été, vous disposez d'un lieu reposant, fleuri, végétalisé et plein de senteurs ; n'hésitez pas à en profiter et surtout à le respecter ; cet endroit est le vôtre, un petit geste pour l'améliorer, l'entretenir lors de votre passage sera toujours le bienvenu. Nous rappelons que cet endroit n'est pas une canisette et qu'il n'est donc pas destiné aux déjections canines.



CHATS ERRANTS

La prolifération des chats errants dans notre commune est une problématique croissante qui engendre des nuisances (miaulements nocturnes, bagarres, marquages territoriaux), mais surtout des souffrances animales. Chaque année, une chatte non stérilisée peut engendrer des dizaines de descendants, souvent voués à une vie précaire, exposés aux maladies, aux accidents et à la malnutrition.



La commune a donc investi dans des cages de capture qui permettront, petit à petit, d'endiguer cette prolifération. Elle dispose d'un lecteur de puce électronique qui peut permettre d'identifier l'animal et donc de contacter son propriétaire.

Dans le cas contraire, les animaux seront confiés aux services compétents pour être identifiés et stérilisés puis ils seront remis en liberté à l'endroit de leur capture.

ECOLE PRIMAIRE BERNARD KOURA

À la découverte du monde avec la classe de CE2 de Moulins-le-Carbonnel

Cette année, la classe de CE2 de Moulins-le-Carbonnel a entrepris un projet ambitieux et passionnant : recevoir des cartes postales du monde entier. À travers cette initiative, les élèves ont non seulement découvert des cultures et des modes de vie différents, mais ils ont également développé de nombreuses compétences scolaires.



Le projet a commencé par un appel aux familles, amis et réseaux sociaux pour recueillir des cartes postales venant des quatre coins du globe. Les résultats ont dépassé toutes les attentes ! Au fil des semaines, la classe a non seulement enrichi sa collection de cartes, mais elle a également tissé des liens précieux et stimulants.

Une belle surprise est venue de la participation de l'association humanitaire « Solid'r Cinq Normandie », qui a permis aux élèves de prendre conscience de la solidarité internationale. Par ailleurs, le projet a également abouti à la création d'un véritable musée de classe où sont exposés divers objets provenant de pays très variés.

Les échanges se sont multipliés : les élèves ont correspondu avec une hôtesse de l'air d'Air France, qui leur a fait découvrir son métier passionnant, ainsi qu'avec des enfants de La Réunion et des étudiants d'une université canadienne. Ces derniers ont partagé un aperçu de leur quotidien et ont même réalisé une vidéo de présentation.

En plus de cette formidable ouverture sur le monde, ce projet a permis aux élèves de développer leurs compétences en lecture et en écriture, en plus de renforcer leur curiosité et leur esprit d'initiative. Au-delà de l'aspect scolaire, c'est une belle leçon de tolérance et d'ouverture aux autres qui les marquera longtemps.

Un grand bravo aux élèves et à leur enseignante, Christine Vancomerbeke, pour cette belle réussite qui témoigne de leur envie d'apprendre et de découvrir !

Avec leurs camarades de CM, ils ont également entrepris de créer un petit jardin sur une partie de la pelouse préparée par les agents municipaux.



Grâce, entre autres, à des dons des familles, graines et plants ont commencé à se développer sur cet espace qui leur permet d'étudier le vivant, la nature, le développement des semis et des plants...

L'école compte actuellement 86 élèves malgré quelques départs en cours d'année. Un cycle natation, un atelier « Mon assiette, ma planète », des séances de cinéma à Fresnay-sur-Sarthe, des spectacles à la scène nationale d'Alençon ont été proposés.

L'infirmière scolaire a été sollicitée pour intervenir, du CP au CM2, sur les thématiques suivantes : les écrans et le consentement.

Un Carnaval s'est déroulé au sein de l'école en mars et, malgré le temps maussade, les enfants ont passé un bel après-midi. Le thème était : le carnaval du monde.

- o Sortie de fin d'année : tous les élèves de l'école se sont rendus à Terra Botanica le 17 juin 2025.
- o Vente de mugs en mars 2025 : 140 mugs vendus pour une recette de 294 €
- o Vente de pizzas : 182 pizzas vendues pour un total de 546 €.
- o Marché aux fleurs : 05/04/25 dans la cour de l'école l'après-midi.
- o Ventes de gâteaux : 27/05/25 et 20/06/25
- o Fête de l'école : 27/06/2025

Une charte, pour guider les parents qui accompagnent lors des sorties scolaires va être réalisée et distribuée.

Nous déplorons malheureusement, comme dans toutes les écoles, le manque de remplaçant(e)s lorsqu'une enseignante ou une AESH est absente. Nous fonctionnons toujours avec 2 AESH au lieu de 4 et les enseignantes doivent essayer de jongler lorsque l'une d'entre-elle est absente. Les appels téléphoniques, les courriers (mairie, parents, ATSEM) restent sans effet. L'Education nationale fonctionne avec un budget, des moyens et des quotas non extensibles : en fin d'année, il est donc parfois difficile de faire face aux besoins par manque de moyens, nous le regrettons vivement bien que nous n'en soyons pas responsables.

COLLEGE DES ALPES MANCELLES



De très nombreuses activités ont ponctué ce premier semestre au collège des Alpes Mancelles.

Elles ont visé bien sûr l'enseignement mais aussi la culture, le sport, l'ouverture sur les autres, la solidarité et les découvertes variées. Au

travers de ces propositions, c'est le développement personnel de chaque élève et son inclusion dans une société solidaire qui sont promus.

- 28 février : portes ouvertes du collège.
- 13 mars : Halem Théâtre (troupe de théâtre en anglais) pour tous les niveaux.
- 20 et 21 mars : sortie nature pour les 5^e à Saint-Cénéri-le-Gérei. Au programme : randonnée aller-retour, kayak à la base de Moulins-le-Carbonnel, course d'orientation avec énigmes en anglais, land art.
- 24 avril : sortie 5^e aux châteaux d'Amboise et du Clos Lucé.
- 25 avril : animation « au cœur du son » pour les 5^e.
- 12 mai : journée santé-citoyenneté pour tous les collégiens. Une thématique par niveau :
 - 6^e, activité physique, nutrition, gestion du stress et éducation aux écrans ;
 - 5^e, l'éco-citoyenneté ;
 - 4^e, la justice, la loi et les métiers du droit ;
 - 3^e, les addictions.



Les élèves ont bénéficié de 6 à 7h00 d'interventions, effectuées par 11 partenaires extérieurs (professionnels, associations, gendarmes,...), et des personnels de l'établissement. A l'issue de la journée, ils ont pu réaliser une création lors d'un atelier d'une heure, pour restituer les savoir-faire et savoir-être acquis.

- 13 mai : spectacle avec la chorale du collège des Alpes mancelles et du collège d'Ancinnes.
- 15 mai : course pour les 6^e, dans le cadre du tour du monde des îlots, pour soutenir les élèves et personnes atteintes du diabète de type 1.
- 20 mai : course contre la faim pour tous les niveaux de classe. Les bénéfices seront envoyés à l'association Action Contre la Faim.
- 23 au 28 mai : séjour pour les 4^e en Angleterre.
- 2 et 3 juin : séjour pour les 3^e à Verdun.
- 5 juin : mini-hand-maxi plaisir à Alençon, pour 35 sixièmes volontaires. Organisé par l'UNSS et un club de handball d'Alençon.
- 18 juin : planétarium numérique avec les 6^e.
- 30 juin : sortie de fin d'année de l'association sportive du collège avec 55 élèves de tous niveaux.
- Plusieurs fois dans l'année : collège au cinéma et sorties UNSS avec l'association sportive du collège.



A ce programme déjà très complet, s'ajoutent les différents clubs le midi (théâtre, chorale, association sportive, jeux de société avec le centre social de Fresnay-sur-Sarthe), des séances ponctuellement dans l'année pour la validation des premiers secours citoyens (PSC), l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS), les séances visant à développer les compétences psychosociales (CPS) et les actions menées dans le collège avec le conseil de la vie collégienne (CVC) et les éco-délégués.

Pour le prochain semestre, des projets sont déjà sur la table avec, entre autres :

- octobre : cross du collège (et de l'école primaire).
- novembre : journée contre le harcèlement.
- décembre / janvier : séjour à la montagne pour les sixièmes.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE

"A l'automne 2024 l'Association des Parents d'Élèves de notre école a changé de bureau, il réunit à présent :

- **Anaïs Chevet**, présidente de l'association, commerciale dans la vie
- **Jonathan Graindorge Lamour**, vice-président, restaurateur du patrimoine
- **Eurydice Daugeward**, trésorière, infirmière en néonatalogie
- **Korelli Maillard**, trésorière adjointe, cheffe de projet
- **Hélène Guesdon**, secrétaire, musicienne intervenante
- **Julia Rabier**, secrétaire adjointe, illustratrice et secrétaire d'entreprise



L'ancienne équipe de Séverine Goubaud et Lydia Valentin, Amélie Maux ainsi que Johan Montebran, qui œuvrait depuis de nombreuses années, a passé le relais. Nous les remercions pour la transmission de toutes les informations relatives à l'organisation, fruit de leur expérience. Ces informations nous ont été précieuses pour constituer un mode d'emploi à l'année des différentes tâches et missions de l'APE. Avec cet outil, qui pourra servir aux autres par la suite, la nouvelle équipe fait ses premiers pas pour soutenir les projets des enseignants, créer du lien entre les parents et apporter un soutien à l'épanouissement des enfants de l'école maternelle et élémentaire.



De septembre à juin, le **cross** école/collège, le **pot de Noël** et ses actions festives, le **calendrier** de nouvelle année, le **marché aux fleurs**, la **kermesse**, sont soutenus, ou entièrement organisés par l'APE. Les **sorties culturelles et sportives** des élèves sont subventionnées par l'association tout au long de l'année ainsi que par le fonds de l'école en elle-même.

Concernant le **marché aux fleurs** du 5 avril 2025, nous remercions les participants et les bénévoles ainsi que Monsieur Baccala pour son don de palmiers. Pour la kermesse, des tickets de tombola étaient disponibles à la mairie et à l'épicerie de Maryline : la remise des lots a eu lieu le vendredi 27 juin.

Nous accueillons avec plaisir les bénévoles pour participer à nos activités. Voici le mail de l'association :

apekoura@gmail.com

Grâce à ces actions, et surtout grâce à votre participation, les élèves ont la chance d'aller à la piscine, au théâtre, au cinéma... Cette ouverture culturelle égalitaire est essentielle dans notre commune rurale et mérite d'être préservée. Sur 85 élèves environs, les parents ont des profils très différents et des aptitudes variées, ce qui fait que chacun peut aider à sa mesure. Alors n'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez aider, que ce soit très ponctuellement ou plus régulièrement ; ce sera dans la joie et la bonne humeur ! Nous remercions chaleureusement ceux qui sont déjà venus vers nous pour se proposer. Faire des crêpes et des gâteaux destinés à la vente, étiqueter des godets de plantes, installer des barnums, négocier des prix et des lots pour la kermesse... sont autant d'actions utiles à l'association.

Aider l'APE, c'est améliorer le vécu des enfants au sein d'une institution globalement en manque de moyens, c'est tenter de préserver nos enfants des inégalités, c'est soutenir les efforts des enseignants en ce sens.

Comme chaque année, la réunion de rentrée en octobre sera ouverte à tous et, par ailleurs, vous nous croiserez forcément aux abords de l'école le matin ou le soir.

Alors à bientôt !

COMITE DES FETES



L'association, grâce à son équipe de bénévoles motivés (mais toujours en nombre trop réduit !!!), continue à animer et divertir les habitants de la commune ainsi que les visiteurs lors de manifestations qui ont désormais pris un rythme de croisière : - Fête Communale - Repas dansant - Concours de cartes - Vide-grenier - Loto.

Les dates vous sont communiquées par affichage dans le bourg, dans les journaux et sur « panneau pocket ».

Depuis le début de cette année, un concours de belote en janvier et un repas dansant en avril avec environ 150 participants ont attiré moulinois et habitués extérieurs.

Dans l'attente de la fête communale qui aura lieu les **13 et 14 septembre**, l'équipe travaille d'arrache-pied pour proposer une nouvelle animation : une course de caisses à savon le **20 juillet**. C'est un événement majeur qui nécessite de très nombreux bénévoles (accueil, commissaires de course, intendance, ...). Votre participation sera donc très bienvenue, n'hésitez pas, par anticipation, à contacter les responsables aux numéros indiqués.

Après ces deux très importantes manifestations, aura lieu le loto **fin novembre**, la date exacte vous sera communiquée ultérieurement.

Pour ces rendez-vous, nous vous attendons avec impatience, spectateurs, participants et surtout bénévoles !

ALPES MANCELLES



Nous nous quittions, lors du dernier bulletin, sur le constat d'un effectif stable dans les sections associatives, avec néanmoins une difficulté à impliquer les plus jeunes dans une pratique sportive.

Deux éléments peuvent, nous l'espérons, faire connaître les activités associatives du FRAM au jeune public.

- Le premier élément est à l'initiative des enseignants d'EPS du collège, qui ont utilisé les activités de plein air encadrées du Foyer Rural, pour deux journées d'activité. Nous avons mis à disposition de cette action le personnel salarié de l'association mais nous n'avons eu d'autre choix que de facturer cette prestation.



Elias et Raphaël

- Une autre action, à l'initiative du FRAM cette fois, vise à proposer des activités aux collégiens avec une prise en charge dès la sortie des cours par notre association, pour 4 séances de kayak et 4 séances multisports en salle. Elles seront encadrées par Leila et Maxence, tous deux en formation par alternance au Foyer. Cette action sera totalement gratuite pour les jeunes, avec un déplacement pris en charge par le FRAM dès la sortie du collège. L'organisation de ces séances n'aurait pas pu se réaliser sans la participation du personnel du collège pour la diffusion de l'information et l'organisation d'un temps de présentation de l'opération par nos soins auprès des élèves.

Concernant la partie commerciale de l'association, qui, je tiens à le rappeler, n'a d'autre objectif que de financer la partie associative du FRAM et de proposer des cotisations les plus réduites possible, Préférence Plein Air va connaître quelques chamboulements. Elias, en poste de direction depuis 3 ans, nous a quittés le 1^{er} mai pour d'autres projets. Il a restructuré toute l'organisation et développé la fréquentation. Nous évoquions déjà dans le bulletin précédent une fréquentation tout à fait correcte, malgré des conditions climatiques très peu favorables l'an passé. Nous le devons à Elias et à l'équipe qu'il a su constituer. Nous le remercions encore et lui souhaitons la meilleure réussite dans ses nouveaux projets.

Et maintenant ? Raphaël Lestournel a pris la relève. Après une saison au FRAM, il nous avait quittés fin novembre dernier, pour réintégrer le Foyer au poste de direction depuis mars (vous me suivez ?). En tuilage avec Elias pendant deux mois, riche de l'expérience de la saison dernière, il possède désormais une vision complète de la structure. Il est de Moulins, connaît le territoire et nos interlocuteurs. Tous les feux sont au vert pour une continuité de ce qui a été développé et il a carte blanche pour proposer sa vision des choses et ses axes de développement. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Pour le conseil d'administration du FRAM, Sébastien Millet

FOOTBALL CLUB MOULINOIS



FC MOULINS-LE-CARBONNEL – UNE SAISON PLEINE D'ÉNERGIE !

Le **Football Club de Moulins-le-Carbonnel**, fort de ses **54** licenciés comprenant joueurs, dirigeants et membres du bureau, continue de faire vivre la passion du football dans notre commune.

Fondé en 1972, le club a marqué l'histoire sportive locale par son **esprit familial**, sa **longévité** et son **engagement bénévole**. Nombreux sont ceux qui, au fil des générations, ont porté fièrement les **couleurs bleu et blanc** de Moulins sur les terrains de la région.

Aujourd'hui, le club fait évoluer **deux équipes seniors**, encadrées par des dirigeants passionnés. Chaque week-end, c'est une ambiance conviviale et engagée qui anime le stade municipal.

Pour la saison 2025-2026, nous recherchons :

- **de nouveaux joueurs**, débutants ou confirmés ;
- **un arbitre ou quelqu'un souhaitant le devenir** (formation prise en charge par le club).

Rejoindre le FC Moulins-le-Carbonnel, c'est intégrer une véritable famille sportive, où le plaisir de jouer rime avec solidarité et respect.

À noter : un **tournoi de pétanque** convivial aura lieu le **samedi 30 août 2025** au stade. Venez nombreux partager ce moment de détente et de rencontre autour du sport !

Un grand **merci à nos sponsors** pour leur soutien indispensable. Vous pouvez les retrouver listés sur notre page Facebook.

Un grand **merci également à la mairie de Moulins-le-Carbonnel** pour son accompagnement et son soutien tout au long de la saison.

Merci à tous les licenciés, bénévoles et supporters pour leur fidélité et leur engagement au fil des années !

Pour nous suivre ou nous contacter :



Facebook : **FC Moulins-le-Carbonnel**



Instagram : **@fc_moulins**

Contact : **Stéphane Lavanry (président du club) – 06 62 62 58 84**

Ou venez directement à notre rencontre lors des entraînements !

FC Moulins

GENERATIONS MOUVEMENT

L'association a tenu son assemblée générale le 15 janvier. Les responsables, Marcel et Claudette Deschamps ne se représentant pas, une nouvelle équipe avait été mise en place lors d'une réunion extraordinaire le 6 décembre :

- Président : Michel Poupart
- Trésorier : Claude Kervellec

Nous tenons à remercier Marcel et Claudette pour leur engagement durant plus de 10 ans, pour les manifestations qu'ils ont organisées et pour la vie du club.

Pour l'année en cours, nous enregistrons 56 adhérents (+ 50 %) et acceptons toujours les nouvelles adhésions.



Le président Michel Poupart (debout) lors de l'AG et de la galette partagée

Le club se réunit les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois à la salle polyvalente pour jouer aux cartes (belote, tarot), aux jeux de société ou à la pétanque. Chaque rencontre regroupe environ 25 à 30 personnes, voire plus aux beaux jours.

Les membres participent également aux propositions des autres clubs du canton (concours de cartes, de pétanque, danses, loto, voyages, ...)

Cette année, nous avons souhaité remettre en place des animations dans un calendrier chargé qui avait déjà été établi avant l'élection du nouveau bureau avec



- un concours de belote le 29 mars (60 participants) ;
- un concours de tarot le 14 juin ;
- un tournoi de pétanque le 20 septembre ;
- et nous perpétuons le repas champêtre annuel à l'étang des Perles le mercredi 23 juillet.

Pour clôturer l'année, un repas sera organisé le mercredi 26 novembre et nous nous retrouverons autour d'une bûche de Noël le jeudi 18 décembre.

Plus on est de fous, plus on rit ; n'hésitez donc pas à venir nous rejoindre pour nos activités et animations ou pour en proposer de nouvelles, nous sommes ouverts à tout et à tous.

UNC : UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

La section de Moulins, forte de 41 adhérents est une des plus importante de la Sarthe (4^e).

Elle est composée d'anciens combattants mais aussi d'enfants de troupes, de personnes ayant fait leur service militaire, de femmes d'(anciens) adhérents et de membres associés.



- Son objectif est de perpétuer le devoir de mémoire en organisant chaque année 3 cérémonies :
- pour la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, **le dernier dimanche d'avril** (*avec une vingtaine de participants cette année*) ;
 - **le 8 mai**, en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de ses combattants (*une cinquantaine de participants en 2025*) ;
 - **le 11 novembre**, pour la commémoration de la signature de l'armistice de 1918 mais dont la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les "*morts pour la France*" des conflits anciens ou actuels.

Une gerbe offerte par la municipalité est déposée au monument aux morts, les textes officiels sont lus par le Maire et un jeune puis un vin d'honneur est ensuite servi à tous au Moulin à Café. L'ensemble de la population est convié à ces trois manifestations.

L'association organise son assemblée générale habituellement le dernier dimanche d'avril.

En 2025, après la présentation du bilan moral et du bilan financier, a eu l'élection du nouveau bureau qui a été reconduit.

- **Président** : Claude Vétillard
- **Vice-président** : Christian Lenoir
- **Secrétaire** : Daniel Gommé
- **Secrétaire adjoint** : Eric Burlet
- **Trésorier** : Michel Mariette
- **Trésorier adjoint** : Bernard Beyer

Un temps de recueillement a été observé en mémoire de Dominique Lefèvre.

Eugène Guilmeau est le porte-drapeau officiel, Eric Burlet et Alexandre Bourdin sont ses suppléants.



NOS AUTRES PARTENAIRES

CDC : CONSEILLERE NUMERIQUE

PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE

Nouveau

Prenez **rendez-vous** avec votre conseiller numérique **en ligne**.

Scannez-moi



Le Conseil départemental a fait le choix de mettre en place un outil de prise de rendez-vous en ligne pour les conseillers numériques.

Sur cette plateforme les usagers pourront directement prendre rendez-vous en choisissant le jour et l'heure du rendez-vous. De plus ils pourront également l'annuler en cas de contre-temps.

Charlène BOSSARD

Conseiller numérique CC Haute Sarthe Alpes Mancelles
06 66 40 54 13 charlene.bossard@sarthe.fr

CDC : GUICHET UNIQUE DE RENOVATION DE L'HABITAT



Dans le cadre de la création d'un nouveau **Service Public de la Rénovation de l'Habitat**, un **Guichet Unique – Rénovation de l'Habitat** est désormais mis en place par la communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles.

Il vise à **simplifier les démarches des ménages** souhaitant entreprendre des travaux d'amélioration de leur logement. Ce guichet garantit une **information neutre, gratuite et indépendante**.

France Nature Environnement et SOLIHA ont été retenus par la CCHSAM pour trois ans, pour intervenir sur les trois thématiques de rénovation de l'habitat :

- La rénovation énergétique
- L'adaptation des logements à la perte d'autonomie
- La résorption de l'habitat indigne ou dégradé

N'hésitez pas à demander conseil :

- * Par mail : energie@fne-sarthe.fr
- * Par téléphone : 02.43.28.47.93 (Appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
- * Lors des permanences à l'espace France Services de Fresnay-sur-Sarthe, sur rendez-vous uniquement.

Prise de rendez-vous en ligne, via un site internet : <https://www.fne-sarthe.fr/mission-energie.html> ou par téléphone.

CDC : EXPERIMENTATION NAVETTE ESTIVALE



La CCHSAM mettra en place, dès cet été, une navette pour faciliter les déplacements vers les lieux touristiques du territoire. Elle circulera en juillet et août 2025 et sera totalement gratuite. Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles sur le site de la CCHSAM :

[Expérimentation navette touristique - Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles](#)

Par ailleurs, la CCHSAM prévoit également de tester une navette, pour les trajets professionnels cette fois, dont les modalités ne sont pas encore tout à fait arrêtées. L'expérimentation débutera en septembre pour une durée de 6 mois : restez informés en vous connectant sur le site de la communauté de communes.



CDC : SERVICE DES DECHETTERIES

Quelle que soit votre commune de résidence dans la CDC, vous avez accès aux trois déchetteries de son territoire.

Si vous venez d'intégrer la commune, sachez qu'un badge est nécessaire (délivré au siège, 2 rue Abbé Lelièvre à Fresnay-sur-Sarthe).

Il vous donne un accès gratuit jusqu'à 30 passages/an. Le passage supplémentaire sera facturé 10 €.

Les professionnels doivent être munis d'un badge spécifique.

[Saint Ouen de Mimbré](#)



Mardi Mercredi Vendredi Samedi
9h - 12h / 14h - 17h30

Dernière entrée 10 minutes avant la fermeture (11h50 et 17h20)

ZA de la Promenade
72130 Saint-Ouen-de-Mimbré

[Beaumont sur Sarthe](#)



Mardi Mercredi Vendredi Samedi
9h - 12h / 14h - 17h30

Dernière entrée 10 minutes avant la fermeture (11h50 et 17h20)

ZAC rue Saint-Pierre
72170 Beaumont-sur-Sarthe

[Ancinnes / Bourg le Roi](#)



Lundi et Jeudi / 9h - 12h / 14h -
17h30

Vendredi : 14h - 17h30

Dernière entrée 10 minutes avant la fermeture (11h50 et 17h20)

La Maladrie
72610 Ancinnes

PNRNM ET ECOPARC ; ATLAS DE LA BIODIVERSITE

L'inventaire de la biodiversité par le Parc Normandie-Maine a démarré et déjà produit 1985 données sur le territoire de Moulins-le-Carbonnel, Gesnes-le-Gandelin, Assé-le-Boisne, Saint-Paul-le-Gaultier et Saint-Léonard-des-Bois.

Les observateurs sont des professionnels mais aussi des citoyens qui peuvent partager leurs photos d'observation de la faune et de la flore par mail à joannic.chevreau@parc-normandie-maine.fr.

Sur Moulins les premiers résultats des observations floristiques n'ont pas permis pour l'instant de découvrir d'espèce patrimoniale (espèce ayant un enjeu de conservation et de protection).

Deux espèces exotiques envahissantes sont à surveiller : l'herbe de la pampa et l'érythronium sycomore.



Les observateurs du Parc sont à la recherche de deux espèces sur notre territoire :
la Sagittaire et le Lézard vert.
N'hésitez pas à faire remonter vos observations.



Il est aussi possible de télécharger l'application **iNaturalist** pour envoyer ses photos et recevoir des notifications d'identifications des espèces par des professionnels.

Des sorties découvertes sont organisées régulièrement sur le territoire, plusieurs ont pour cadre la commune de Moulins.



- En février, une sortie sur le thème des lichens a permis de découvrir cette espèce très présente à la Base du Pont.
- Une balade botanique à la découverte des plantes comestibles aura lieu le **5 juillet à 13h30**.
- La nuit de la chauve-souris sera organisée à Moulins le **29 août** et le Parc sera présent à la fête communale les **13 et 14 septembre**.

L'agenda des sorties découvertes est annoncé sur [PanneauPocket](#) et vous pouvez vous inscrire à la lettre d'information du Parc pour recevoir les prochaines dates.



Quelques photos de la biodiversité dans notre commune.

CENTRE SOCIAL DE LA HAUTE SARTHE

Un nouveau logo pour une nouvelle dynamique !



Un **cube-puzzle coloré**, composé de pièces imbriquées les unes aux autres, représente la diversité des habitants, la richesse des idées et l'esprit de coopération qui anime chaque projet mené ensemble. Ce nouveau logo marque une nouvelle étape pour le Centre Social, résolument tourné vers l'avenir, tout en restant fidèle à sa mission essentielle : **faire du lien, créer du commun, et construire avec les habitants un territoire plus solidaire et vivant**.

Un logo, une symbolique, et surtout une invitation : celle de bâtir ensemble un puzzle à l'image de notre territoire.

Le Centre Social de la Haute Sarthe : un lieu de vie, d'échanges et de projets pour tous

Le Centre Social de la Haute Sarthe continue d'affirmer son rôle central dans la vie locale, en proposant tout au long de l'année une grande diversité d'activités pour tous les âges.

Un accompagnement pour tous

Le Centre Social assure un accompagnement social de proximité. **Accès aux droits, France Services, Conseillers Numériques, aide administrative, écoute bienveillante, etc...** L'équipe et ses partenaires sont disponibles pour répondre aux besoins quotidiens des habitants et pour les orienter vers les services adaptés.

Les accueils de loisirs

Des animations éducatives, ludiques et créatives sont proposées **du 7 juillet au 1^{er} août et du 18 août jusqu'au 29 août** sur la thématique « le Monde Fantastique ». Des sorties à Papéa parc, au lac de la Monnerie, au Château Crèvecoeur, au musée Plantagenet, au parc animalier d'Ecouves ainsi que des activités piscine, médiathèque ou encore ferme pédagogique sauront ravir et divertir les enfants de 3 à 12 ans tout au long de l'été. (Inscriptions du 19 mai au 12 juin 2025.)

Les temps forts et rendez-vous à ne pas manquer

- **Jeux de société**, détente en famille de 2 à 99 ans, **le samedi 5 juillet**, Oiseau-le-Petit, Centre Social de la Haute Sarthe, dès 14H30.
- **Voyage sonore et création**, atelier parents-enfants (3-10 ans), **le mercredi 9 juillet**, Oiseau-le-Petit, Centre Social de la Haute Sarthe, dès 14H00 – sur inscription.
- **Vide-greniers à Fyé**, présentation du programme d'activités 2025-2026 du Centre Social, **le lundi 14 juillet**, Fyé.
- **Éveil Musical**, atelier parents-enfants (3 mois-4 ans), **le samedi 13 septembre**, Moulins-le-Carbonnel, salle du conseil municipal, à 10h30.
- **Visite de l'Aquarium de Touraine et du Parc mini châteaux**, sortie famille, **le samedi 27 septembre** - sur inscription.

Informations – réservations – contacts :

Centre Social de la Haute Sarthe

15, les Champs Roux – 72 610 Oisseau Le Petit

02 33 82 19 20 – secretariat@cshs.fr

Retrouvez toute l'actualité sur notre page Facebook ou notre site internet : www.centre-social-oisseau.fr

INFORMATIONS



PREVENTION SENIOR



DES ATELIERS POUR PRESERVER SON CAPITAL SANTE

A travers l'ASEPT, les caisses de retraite proposent régulièrement des ateliers sur différents thèmes en lien avec la santé. L'objectif : aider les personnes de plus de 55 ans, à préserver leur capital santé dans une ambiance conviviale. En Sarthe, le déploiement en est confié à l'Association MSAIO.

Les Ateliers du Bien Vieillir, Les Ateliers Vitalité

Prendre soin de soi, acquérir les bons réflexes du quotidien, en échangeant dans la convivialité, voilà ce que vous trouverez aux Ateliers du Bien Vieillir. Ils se déroulent en 6 et 7 séances rassemblant chacun un petit groupe. Ces ateliers sont animés selon une méthode qui conjugue contenu scientifique, conseils ludiques et convivialité.

Les ateliers mémoire Peps Eurêka

Egarer ses clés, oublier un rendez-vous, ne plus se souvenir du titre d'un film... Grâce au Peps Eurêka, vous comprendrez l'origine de ces oubli et apprendrez des stratégies pour contribuer à entretenir votre mémoire. Le programme est composé de 10 séances d'environ 2 heures 30, dirigées par des animateurs formés à la méthode.

Les ateliers nutrition



Vous transmettre les clefs d'une alimentation équilibrée et vous faire prendre conscience de vos comportements alimentaires dans le but d'acquérir de nouveaux réflexes favorables à un bien-être durable. Les ateliers nutrition sont composés de 6 thématiques et animés par un(e) diététicien(ne) diplômé(e).

5 bonnes raisons de participer :

- * parce qu'en consacrant quelques heures à votre santé, vous vivrez une retraite plus sereinement. Vous vous sentirez mieux dans votre quotidien, rapidement et durablement ;
- * parce que vous identifierez vos besoins et testerez des solutions pour adopter les bons réflexes du quotidien ;
- * parce que vous passerez un moment convivial et ludique, en compagnie de personnes qui rencontrent les mêmes préoccupations que vous ;
- * parce que ça se passe près de chez vous ;
- * parce qu'il n'est jamais trop tard pour s'occuper de soi.

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter Charline GOSNET (07 89 94 82 35) et Elodie LEOUCHER (06 80 50 94 75) de l'association MSAIO



INSCRIVEZ-VOUS OU INSCRIVEZ VOS PROCHES

CANICULE

Depuis quelques années le contexte climatique et sanitaire rend plus complexe la situation de certaines personnes plus fragiles (âgées, isolées, en situation de handicap). La commune essaie, dans la mesure du possible, de prendre des contacts téléphoniques et/ou de rendre visite à certaines d'entre-elles.

Un registre a été ouvert et il vous a déjà été proposé de vous y inscrire.

Ce registre confidentiel peut-être utilisé par la municipalité, les autorités compétentes, les secours, en cas de déclenchement de plans de protection civile, lors d'une période de canicule ou en cas de pandémie, de confinement. Ces données sont confidentielles, conservées et mises à jour par la commune conformément à la loi du 6 janvier 1978.

POUR SOLICITER VOTRE INSCRIPTION (OU CELLE D'UN PROCHE) SUR LE REGISTRE DES PERSONNES A CONTACTER EN CAS DE DECLENCHEMENT DU PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE CONSECUTIF A UNE SITUATION DE RISQUES EXCEPTIONNELS ET NOTAMMENT CLIMATIQUES OU PANDEMIQUE

si vous ne l'avez pas encore fait et souhaitez y figurer (ou ne plus y figurer), n'hésitez pas à vous signaler

**en communiquant vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone
sur simple appel à la mairie au 02 33 26 88 57**

Je suis informé/e que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.



ETAT CIVIL (décembre 2024 → mai 2025)



- COUTELLE BELHACHE	Milo	17	JANVIER	2025
- THEBAULT	Manoë	14	AVRIL	2025
- DAVID LION	Lïweinn	09	MAI	2025

Dominique Lefèvre était moulinois depuis plusieurs dizaines d'années. Il y a environ 2 ans, il avait revendu sa propriété pour s'installer à Saint-Germain-du-Corbéis. Il avait rempli avec beaucoup de rigueur le rôle de porte-drapeau de l'UNC de Moulins-le-Carbonnel depuis le décès de Gustave Julien. Nous le remercions pour le sérieux avec lequel il a accompli cette mission et assurons ses proches de toute notre reconnaissance.

AGENDA MOULINOIS

- Dimanche 5 juillet Balade botanique (PNRNM)
- Dimanche 20 juillet Course de caisses à savon (CdF)
- Vendredi 29 août Nuit de la chauve-souris (PNRNM)
- Samedi 30 août Tournoi de pétanque (FCM)
- WE 13 et 14 septembre Fête communale (CdF)
- Samedi 20 septembre Concours de pétanque (Générations Mouv^l)
- Samedi (fin) novembre Loto (CdF)



Certaines dates sont manquantes car elles n'ont pas encore été communiquées par les associations. Plus d'infos probablement sur Panneau Pocket.

VACANCES SCOLAIRES (zone B)

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| • Samedi 5 juillet | : Début des vacances d'été |
| • Lundi 1 ^{er} septembre | : Rentrée des élèves |
| • Samedi 18 octobre | : Début des vacances de Toussaint |
| • Lundi 3 novembre | : Rentrée des élèves |
| • Samedi 20 décembre | : Début des vacances de Noël |
| • Lundi 5 janvier 2025 | : Rentrée des élèves |

GROUPE DE TRAVAIL POUR CETTE LETTRE D'INFORMATION :

Stéphanie Bouquet, Christophe Coudray, Claude Kervellec, Carole Lhuissier, Héloïse Nice

La distribution par la Poste se fera normalement fin juin, semaine 26.

Impression « Société Graphique de l'Ouest - St Germain du Corbéis »